

ÉTÉ 2026



FLASH INFOS

LE BULLETIN MUNICIPAL DE
CONDÉ-SUR-VESGRE



SUIVEZ-NOUS SUR

Facebook

@mairiedecondesurvesgre



DÉCOUVREZ NOTRE

Site Internet

www.mairie-condesurvesgre.fr



Mairie et Agence Postale Communale : 37 rue de la Vesgre - 78113 Condé-sur-Vesgre | Tél : 01 34 87 04 30 | Actualités • Informations • Services • Démarches en ligne



Horaires d'ouverture mairie (**hors juillet – août**) :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Mercredi : 9h00 - 12h00

Un samedi par mois : 9h00 - 12h00

Rencontre Maire ou adjoints : sur rendez-vous

Horaires agence postale communale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

14h00 - 17h30

Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00

Fermeture temporaire jusqu'au 18 septembre 2026

La nouvelle équipe prend ses marques, il y a de nombreux dossiers en cours :

Les groupes de travail constitués lors du 2ème conseil réalisent un travail de fond et organisent les consultations auprès des services ou entreprises pour avancer au mieux.

- Le dossier « Jeux pour les petits » a été constitué par Marianne MONNIN, 3ème adjointe, il est en cours de traitement par nos potentiels financeurs.
- Le dossier Maisons Lhemery évolue, avec un dialogue qui s'instaure avec nos interlocuteurs du Département pour amorcer le plus rapidement possible des travaux d'aménagement importants pour la commune.
- Même processus avec les Résidences Yvelines Essonne pour la future résidence autonomie.
- Les échanges sont nombreux, et nous l'espérons productifs, avec les professionnels de santé de Condé pour pouvoir accueillir au plus vite des médecins dans la MSP qui retrouvera ainsi toutes ses capacités et sa place dans l'offre de soins du Pays Houdanais.
- Les travaux de restauration de la grange des hirondelles vont être fait en octobre, le devis est signé et les travaux financés.
- Nous étudions les différentes solutions pour installer le chauffage dans la mairie avant l'hiver prochain, nous allons également modifier la téléphonie de la mairie pour supprimer le filaire. Ces travaux incluront la préparation des solutions nécessaires à l'aménagement des locaux de la future Maison de Village (ancienne école).
- Le dossier vidéoprotection est également sur le feu, nous nous sommes rapprochés de communes voisines pour trouver les solutions les plus adaptées à notre village, au prix le plus juste et avec un coût d'entretien et de maintenance raisonnable. Après cette phase d'étude approfondie, nous pourrions commencer l'installation des premières caméras.
- Future ALSH : la commission d'appel d'offres de la Communauté de Communes du Pays Houdanais va très prochainement choisir l'architecte du projet.

D'autres sujets sont également traités par l'équipe, comme vous le voyez, nous ne chômons pas ! Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ces projets.

----- REPAS DU 14 JUILLET

L'équipe respecte la sympathique tradition du repas offert aux Condéens pour le 14 juillet. Nous nous retrouverons tous à l'étang de Condé, le **mardi 14 juillet à 12 h** pour un repas convivial, des jeux à l'ancienne pour tous les âges et pour tous, ainsi que des jeux gonflables pour les enfants. Pour une bonne organisation de cette fête, la réservation des repas est obligatoire au plus tard le 6 juillet. Vous pouvez déposer le coupon ci-joint en mairie, ou nous retourner votre inscription par mail mairie-condesurvesgre@wanadoo.fr Le repas est offert pour les Condéens, et nous demandons la somme de 15 € pour les invités extérieurs (7 € pour les enfants de moins de 10 ans). Il n'y aura pas de feu d'artifice traditionnel cette année, mais avec l'accord de nos voisins d'Adainville et de Bourdonné, nous allons innover en vous présentant un spectacle son et lumières Laser le dimanche 6 décembre à l'étang de Condé. Nous communiquerons sur cette manifestation le moment venu.

MAIRIE DE CONDÉ-SUR-VEGRE

REPAS DU MARDI 14 JUILLET 2026

Réservation à communiquer en mairie avant le 6 juillet

NOM :

ADRESSE :

NOMBRE DE PERSONNES :

ENFANTS – DE 10 ANS : ADULTES :

EXTÉRIEURS (15 €/ADULTE ET 7 €/ENFANT – 10 ANS) :

**RÉSERVATION ET RÈGLEMENT À REMETTRE EN MAIRIE
CHÈQUE À L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC OU ESPÈCES**

----- AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du **30 mai et jusqu'à mi-septembre**, l'APC de Condé sur Vesgre sera fermée. Le recrutement est en cours pour embaucher un agent pour ce poste. La Poste assurera la formation de l'agent pour la partie courrier et pour la partie Banque Postale. La date de réouverture sera communiquée dès que possible. Dans ce délai, les élus assureront sur demande le transport des personnes fragiles de Condé non véhiculées jusqu'à l'APC de Gambais ou jusqu'à la Poste de Houdan pour avoir accès aux services bancaires.

----- HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Vous trouverez ci-dessous les horaires d'ouverture de la mairie pour les mois de juillet et août :

Accueil physique & téléphonique
Du **lundi au vendredi de 9h00 à 12h00**

Accueil téléphonique uniquement
Le **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h30**

Rencontre avec les élus uniquement sur rendez-vous
Du **lundi au vendredi de 14h00 à 17h30**

----- RAPPEL DES BONNES PRATIQUES POUR UNE COHABITATION APAISÉE

Horaires et jours d'utilisation des engins bruyants :
Du **lundi au vendredi de 8h00 à 20h00**
Le **samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**
Interdit le dimanche et les jours fériés

Sur l'espace public, les bonnes manières sont également de mise, les enfreindre peut mener à une verbalisation :

- On promène son chien tenu en laisse et on ramasse les déjections de son animal ;
- On respecte les interdictions de baignade dans l'étang et dans la Vesgre ;
- On ne jette pas de déchets, quels qu'ils soient, en dehors des bacs ou poubelles réservés à cet effet. Il est inadmissible que les tables de piquenique proches du Multisports soient très souvent environnées de déchets laissés par les utilisateurs de ces équipements, alors que des poubelles sont à proximité.

----- SÉCURITÉ ET VACANCES D'ÉTÉ

Durant vos vacances d'été, prévenez vos voisins, laissez une clé à une personne de confiance qui viendra ouvrir et fermer vos volets et récupérer votre courrier.

Signalez votre absence à la Gendarmerie, mais ne communiquez pas sur vos dates de vacances sur les réseaux sociaux, les cambrioleurs sont eux aussi sur les réseaux !

Activités CCPH vacances d'été pour les jeunes 12/17 ans :
Vous pouvez consulter le programme via le lien suivant : <https://www.mairie-condesurvesgre.fr/content/uploads/2026/06/Programme-vacances-dete-2026.pdf>

Les activités sont variées et très intéressantes, à des tarifs attractifs. Renseignements et inscriptions au **01 30 46 82 91** ou par mail : jeunes@cc-payshoudanais.fr

----- MANIFESTATIONS LOCALES

A Condé-sur-Vesgre :

- Fête de la Musique le **samedi 20 juin** dès l'après-midi à l'étang de Condé organisé par l'ABC Récrés.
- Brocante vide grenier organisé par le Comité des Fêtes de Condé sur Vesgre le **dimanche 30 août au stade 3 rue des Brières**. Renseignements et inscriptions cfcv78.com ou 06 72 17 68 83
- Journées Européennes du Patrimoine les **19 et 20 septembre** sur les thèmes Photographie et Patrimoine en danger. Le programme à Condé : dans l'église, exposition Recto Verso, cartes postales anciennes du département complétée par des cartes de Condé et présentation d'appareils photos anciens. Atelier pour les enfants. Visite guidée de l'église et focus sur notre cloche et les travaux à prévoir. A l'extérieur, visite guidée et commentée du village, une promenade d'environ 2 heures pour découvrir le village au fil de son histoire. Le samedi et le dimanche, départ à 15 h. Sur réservation en mairie. Horaires : samedi 14 h/18 h dimanche 10 h/12 h et 14 h/18 h

A Houdan :

- Fête de la Saint Christophe le **dernier week-end de juin**, animations, spectacles, manèges, la fête est dans les rues de la ville. Programme complet sur le site de l'OTPH.



----- FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations aura lieu le **samedi 5 septembre de 14 h à 18 h à l'étang de Condé**. Venez découvrir les associations locales et faire vos inscriptions pour les activités proposées pour tous.

----- SCOLARITÉ

Date de la rentrée des classes pour nos 3 écoles primaires : le **mardi 1er septembre 2026**.
Pour toutes vos démarches : <https://sivomabc78.fr> ou par téléphone au 01 30 88 04 88

----- INFORMATION COLLECTE DECHETS VERTS

Vous trouverez ci-dessous les dates de collecte des déchets verts entre le **6 juillet et le 28 août 2026**.

Pour rappel, durant cette période estivale, la collecte est assurée toutes les deux semaines, contrairement au reste de l'année où elle est effectuée chaque semaine, du 30 mars au 11 décembre 2026.

Les prochaines collectes auront lieu les :

- 14 juillet 2026
- 28 juillet 2026
- 11 août 2026
- 25 août 2026

Le calendrier de collecte de l'ensemble des déchets pour notre commune au lien suivant : <https://www.cc-payshoudanais.fr/wp-content/uploads/2025/12/Calendrier-de-collecte-2026.pdf>



UNISSONS-NOUS POUR CONDÉ-SUR-VEGREGRE

- Notre action au service des habitants

Nous nous réjouissons de la bonne entente qui anime le travail des élus au sein des différentes commissions municipales ainsi que du soutien apporté aux associations de notre commune. Ensemble, nous œuvrons dans un esprit constructif afin de faire vivre les événements qui rythment la vie locale et renforcent la cohésion entre les habitants.

- La Fête de la musique : un rendez-vous convivial à ne pas manquer

Venez nombreux à la Fête de la musique organisée par l'association ABC RéCrés. Ce rendez-vous festif et convivial permettra à chacun de profiter d'un agréable moment de partage autour de la musique, de l'animation locale et de la rencontre entre habitants.

- Vigilance et solidarité face aux fortes chaleurs

En cette période de fortes chaleurs, nous appelons chacun à la vigilance et à la solidarité. Protégeons-nous en adoptant les bons réflexes : s'hydrater régulièrement, éviter les expositions prolongées au soleil et rester attentifs aux signes de fatigue liés à la chaleur.

Pensons également à prendre soin de nos voisins les plus vulnérables, notamment les personnes âgées, isolées ou fragiles, en prenant régulièrement de leurs nouvelles.

Par ailleurs, plusieurs Condéens souhaitent voir les espaces publics retrouver davantage de zones ombragées. L'école communale est particulièrement concernée. Nous souhaiterions étudier la possibilité de planter des arbres dans la cour de récréation, comme cela se faisait autrefois dans de nombreuses écoles. Cette réflexion mérite toute notre attention afin d'améliorer le confort de tous face aux épisodes de chaleur de plus en plus fréquents. Nous ferons cette proposition lors du prochain conseil municipal afin que cette action puisse être prise en compte par les communes et le SIVOM.

- Un 14 juillet placé sous le signe du partage et de la convivialité

À l'occasion de la Fête nationale, la municipalité est heureuse d'inviter l'ensemble des habitants à participer au traditionnel repas citoyen du 14 juillet.

Ce moment de rassemblement sera l'occasion pour petits et grands de se retrouver, d'échanger et de partager un moment convivial dans l'esprit des valeurs républicaines qui nous unissent. Au-delà de la célébration, cette journée est avant tout un temps de rencontre entre voisins, familles et amis, renforçant ainsi les liens qui font la richesse de notre commune.

Nous vous attendons nombreux pour faire de cette fête un moment chaleureux et fédérateur.

- Santé : une mobilisation forte pour améliorer l'offre de soins

La municipalité poursuit activement son engagement en faveur de l'accès aux soins pour tous. La commission Santé travaille actuellement à l'amélioration de l'offre médicale sur notre territoire, en lien avec le projet de maison de santé et plusieurs professionnels de santé intéressés par une installation sur la commune.

Ces échanges et travaux ont pour objectif de renforcer la présence médicale locale, de faciliter l'accès aux soins pour les habitants et de répondre aux besoins croissants de la population.

La santé constitue une priorité pour notre équipe municipale, qui continue d'agir concrètement afin de construire des solutions durables au service de tous les habitants.

Continuons à travailler main dans la main, en équipe, au profit des Condéens.

Thierry BÈGUE

TOUS CONDÉENS

Au service de tous les Condéens

Lorsque nous nous sommes engagés dans la vie municipale, notre souhait était simple : apporter notre contribution à la vie de notre village et être utiles à ses habitants.

Cet engagement est toujours le nôtre aujourd'hui. Nous restons à l'écoute des Condéens et disponibles pour échanger sur les sujets qui les préoccupent.

Nous sommes particulièrement attentifs à la situation de nos aînés et des personnes isolées. Dans une commune comme la nôtre, le lien social, l'entraide et la proximité sont des valeurs essentielles qui méritent d'être préservées et encouragées.

Notre engagement ne se limite pas à cette écoute. Nous souhaitons également participer activement aux réflexions et aux projets qui concernent l'avenir de notre commune. Nous espérons que les prochains mois offriront de nouvelles occasions de mettre nos compétences et notre énergie au service de l'intérêt général.

Fidèles à l'esprit dans lequel nous avons sollicité votre confiance, nous restons disponibles et pleinement investis pour Condé-sur-Vesgre et nous vous souhaitons un très beau mois de juin.

Émilie Boismal et Luc Régal,
Conseillers municipaux